



Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball

F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau

94607 CHOISY- LE-ROI

Les courriers sont à adresser à :

Claude Barthes

27 rue de la Barre

81200-MAZAMET

Mazamet le 18 avril 2016

Monsieur Eric TANGUY

Président,

Fédération Française de Volley Ball

17, rue Georges Clémenceau,

94607 CHOISY LE ROY CEDEX

Monsieur le Président,

Nous souhaiterions attirer votre attention sur les difficultés que rencontrent certains de nos collègues :

- Chèques sans provisions notamment par des clubs d'Elite ou Nationale 1...avec toutes les tracasseries administratives que cela occasionne pour espérer percevoir les indemnités d'arbitrage dues.
- Sanctions financières encore d'une Ligue envers le premier arbitre si une feuille de match est mal remplie par le marqueur.
- Absence de réponse d'un club professionnel ainsi que des instances fédérales après un vol commis dans les vestiaires arbitres pendant une rencontre. Suite à cet incident 4 plaintes ont été déposées et l'ANAVB s'est portée "partie civile" auprès du Procureur de Créteil.

Les arbitres en général ont le sentiment d'être considérés trop souvent comme des quantités négligeables, leur mécontentement est grandissant et nous savons très bien que la situation ne peut qu'empirer en fin de saison quand joueurs et entraîneurs s'imaginent bénéficier de l'impunité due à la fin des compétitions.

Nous espérons que vous nous aiderez dans nos combats et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations sportives.

Le Président
Claude BARTHES

Le Trésorier
Jean Jacques PARIZEL